



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES-VERBAL n° 20

Date de la réunion : 06 avril 2026 réalisé par voie électronique

Lieu :

Membres présents : Madame HANOUE T Laetitia. Messieurs LANGLOIS Stéphane, LE BRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.

Membres excusés :

Invités :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**



- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

RECTIFICATIF

PV N°17

Match n°53962496 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2 / ES JANVALAISE 1 du 08 février 2026

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche.

Une amende de 15€ est infligée à l'ES JANVALAISE

Il faut lire :

Suite à un problème de transmission de FMI, confirmée par une photo de la tablette avec composition des équipes et du banc de touche, cette amende concernant le club de l'ES JANVALAISE 1 est annulée.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n°54461470 STADE DE GRAND QUEVILLY 41 / AS MADRILLET CHATEAU BLANC 41 du 22 février 2026.

Il faut lire :

Absence de l'équipe du STADE DE GRAND QUEVILLY 41 au coup d'envoi.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par forfait non déclaré (0 point) au STADE DE GRAND QUEVILLY 41 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au STADE DE GRAND QUEVILLY.

DECISIONS

COUPE ROBERT BALLUET

Match n°55552758 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / US AUFFAY 3 du 29 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 31 mars 2026 PV N°25 publié le 1^{er} avril 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Considérant que le capitaine de l'US AUFFAY a invité ses coéquipiers à quitter le terrain et sont rentrés aux vestiaires.
- La Commission donne match perdu à l'US AUFFAY pour abandon de terrain.
- Inflige une amende de 168€ à l'US AUFFAY.
- Dit le club de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 qualifié pour le prochain tour.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53963164 SC PETIT COURONNE 1 / ROUEN SAPINS FC 2 du 01 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 25 mars 2026 PV N°10 publié le 30 mars 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°54071893 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / AS LONDAISE 1 du 01 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 25 mars 2026 PV N°10 publié le 30 mars 2026 sur le site du DFSM. La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0point) au FC TOURVILLE LA RIVIERE 2.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53963982 REUNIONNAIS FC 1 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3 du 08 mars 2026.

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 25 mars 2026 PV N°10 publié le 30 mars 2026 sur le site du DFSM. La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0point) au REUNIONNAIS FC 1

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°53962615 ST MAURICE HOUPEVILLE MALAUNAY 1 / AS ST PIERRE DE VARENDEVILLE 1 du 30 novembre 2025.

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale d'Appel lors de sa réunion du 02 mars 2026 PV N°10 publié le 06 mars 2026 sur footclubs. La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) à ST MAURICE HOUPEVILLE MALAUNAY 1.

RENCONTRES DU 8 MARS 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53962507 US LUNERAYSIENNE 2 / FC PETIT CAUX 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club de FC PETIT CAUX

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°53962635 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Délégué.

Une amende de 5€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°53962770 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 3 / FC TOTES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée au FC TOTES.

Match n°53962768 SC OCTEVILLE SUR MER 2 / SC FRILEUSE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.



Une amende de 15€ est infligée au club de SC OCTEVILLE SUR MER.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match N° 53963168 AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2/ FC ST ÉTIENNE DE ROUVRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15 € est à infligée au club de AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2.

Match N° 53963169 GRAND QUEVILLY FC 3 / ST AUBIN FC 2

Réserves d'avant match de SAINT AUBIN FC 2 confirmées par mail le 11 Mars 2026.

Le dossier, transmis à la commission Départemental des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match N° 53963707 SOLIDARITÉ S GOURNAY 2 / ES DU MONT GAILLARD 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée l'ES DU MONT GAILLARD

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53963982 REUNIONNAIS FC 1 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3

Réserve d'avant match du club de STADE DE GRAND QUEVILLY 3 confirmée

Le dossier sera transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY

Match n°53963984 FC LIMESY 1 / CO CLEON 2

Forfait déclaré du CO CLEON 2

La Commission, après en avoir délibéré :



- Donne match perdu par forfait (0point) au CO CLEON 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier FC LIMESY1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112€ au CO CLEON

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53964225 ROGERVILLE FC 1 / CS GRAVENCHON 2

Constatant l'absence sur le terrain du CS GRAVENCHON au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait (0point) au CS GRAVENCHON 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de ROGERVILLE FC sur le score de 3 buts à 0.

Match n° 53964226 AS STE ADRESSE BUT 2 / YERVILLE FC 2

Réserves d'après match déposées par le club de YERVILLE FC 2.

Le dossier sera transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, et placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964414 STADE VALERIQUEAIS 2 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club du STADE VALERIQUEAIS

Match n° 53964415 CANYFC 3/US DES FALAISES

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, manque dirigeant banc de touche

Une amende de 15€ est infligée au club de l'US DES FALAISES

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

HARFLEUR FOOTBALL CLUB 1 / HELLANDES FC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15 euros est infligée au club d'HARFLEUR FOOTBALL

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53964694 AS PETIVILLE 1 / US DE BOLBEC 3

La rencontre est reportée au 05 avril 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°54071898 AS LONDAISE 2 / FC GRUGNY 1

A la demande de la Commission ce dossier est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°53964874 FC SAINT SAUVEUR D'EMALVILLE 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5



Rencontre non jouée pour cause de terrain impraticable. La rencontre est reportée au 03 mai 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°53965001 ENT. VIENNE SAANE LONGUEIL 3 / FC OFFRANVILLAIS 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à E. VIENNE SAANE LONGUEIL.

Match n°53965002 US LUNERAYSIENNE 4 / FC ST MARTIN EGLISE 1

Forfait non déclaré de l'US LUNERAYSIENNE 4

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par forfait (0point) à l'US LUNERAYSIENNE 4 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC ST MARTIN EGLISE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'US LUNERAYSIENNE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°54490238 FC LIMESY 1 / US DE GRAMMONT 2

Suite au rapport de M. l'arbitre, le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, est placé en instance d'homologation.

Feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée au FC LIMESY.

Match n°54490239 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 2/FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1

Réserve d'avant match du FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 2 non confirmée.

Match n°54490240 ST JEAN FRESQUIENNES 1 / O. DE DARNETAL 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à ST JEAN FRESQUIENNES

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numérotation de maillots. Une amende de 20€ est infligée à l'O. DE DARNETAL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53965214 AS DE LA FRENAYE 1 / AS BEUZEUILLETTE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée à l'AS DE LA FRENAYE.

Match n°53965216 US STE MARIE DES CHAMPS 2 / E. MOTTEVILLE CROIXMARE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'ENT. MOTTEVILLE CROIXMARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°54162322 AS DE LA CERLANGUE 1 / FC BREAUITE BRETTEVILLE 1

Rencontre non jouée pour cause de brouillard. La rencontre est reportée au 14 mai 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53965650 US ST MARTIN OSMONVILLE 2 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US ST MARTIN OSMONVILLE.

Match n°53965653 ES ST OUEN DU BREUIL 1 FC TOTES 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.



Une amende de 15€ est infligée à l'ES ST OUEN DU BREUIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53965921 US YEBLERONNAISE 2 / FC AUZEBOSC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US YEBLERONNAISE.

Match n°53965923 E. DU LITTORAL 1 / ES YPREVILLAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'E. DU LITTORAL.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numérotation de maillots.

Une amende de 20€ est infligée à l'ES YPREVILLAISE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53991029 AS5V2 / E.ST PIERRE FOOTBALL 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS5V.

Match n° 53991031 FRIENS UNITED 1 / STADE DE GRAND QUEVILLY 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche.

Une amende de 15€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53968036 FC NEUFCHATEL EN BRAY 41 / AS ANTON D'ARGUEIL 41

Réserves techniques, non confirmées.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461477 AS MADRILLET CHAT BL 41 / CO CLEON 41

La rencontre a été reportée au 26 avril 2026.

Match n° 54461478 STADE DE GRAND QUEVILLY 41 / ELBEUF EFMR 276 41



Pour non-utilisation de la FMI du fait du STADE DE GRAND QUEVILLY, une amende de 30€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.

Feuille de match FMI transmise hors délai.

Une amende de 20€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968221 SAINT AUBIN FC 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au SAINT AUBIN FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 53968590 ESPC St GILLES ETAINHUS 41 / US YEBLERONNAISE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'ESPC St GILLES ETAIN.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968680 HAVRE CAUCRIAUVILLE 41 / AC St ROMAIN COLBOSC 41

Feuille de match FMI transmise hors délai.

Une amende de 20€ est infligée au HAVRE CAUCRIAUVILLE

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 53968800 RC HAVRAIS 41 / FC DU LITTORAL41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au RC HAVRAIS.

Match n° 53968804 US EPOUVILLE 41 / US SAINT THOMAS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US EPOUVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969622 AS FL-CSE TOTAL 41 / ENT ROGERVILLE FC GAC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS FL-CSE TOTAL.

RENCONTRES DU 15 MARS 2026



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°53962774 SOLIDARITE S. GOURNAY 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de SOLIDARITE S. GOURNAY.

Match n°53962776 US LILLEBONNAISE 2 / SC OCTEVILLE SUR MER 2

Réserve d'avant match du club de l'US LILLEBONNAISE 2 non confirmée

Match n°53962777 AS SAINTE ADRESSE BUT 1 / ES DU MONT GAILLARD 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club de l'ES DU MONT GAILLARD

Match n°53962772 LE HAVRE FC 2012 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de LE HAVRE FC 2012.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match N° 53963572 ESPC ST GILLES ETAINHUS 1/CAUX FC 2

Réserve d'avant match de ESPC ST GILLES ETAINHUS 1 non confirmée.

SENIORS APRES-MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match N° 53963714 ES DU MONT GAILLARD 3 / GRPT ST AUBIN ST VIGOR 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'ES DU MONT GAILLARD.

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53963852 LA F.A CAUX MAERINE 1 / US NORMANDE 76 2

Feuille de match FMI transmise hors délais.

Une amende de 20€ est infligée au club LA F.A. CAUX Marine



Match n°53963856 US LUNERAYSIENNE 3 / US BACQUEVILLE PIERRE 2

La rencontre est reportée au 03 Mai 2026

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53963984 CO CLEON 2 / REUNIONNAIS FC 1

La rencontre est reportée a une date ultérieure.

Match n° 53963985 STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / MONT SAINT AIGNAN FC 3

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée au club STADE DE GRAND QUEVILLY

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53964230 AS FAUVILLAISE 3 / AS STE ADRESSE BUT 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n°53964231 FC ROLLEVILLAIS 1 / ROGERVILLE FC 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n°53964233 CS GRAVENCHON 2 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 1

Constatant l'absence sur le terrain du CS GRAVENCHON 2 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait (0point) au CS GRAVENCHON 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'US ALLOUVILLE TROUVILLE 1 sur le score de 3 buts à 0.

S'agissant du 3^{ème} forfait du CS GRAVENCHON, la Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- Déclare cette équipe **forfait général** dans le championnat SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C
- Place cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point et soustrait tous les points acquis et les buts pour et contre, par toutes les équipes lors des rencontres jouées contre cette équipe.
- Inflige une amende de 392€ (560€- 168€ déjà perçus) au CS GRAVENCHON.

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match 53964321 FC BAILLY EN RIVIERE 1 / FC TOTES 2

Rencontre non jouée pour terrain impraticable, la rencontre est reportée au 26 avril 2026

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964420 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / US DE LA PRESQU'ÎLE 2

Rencontre non jouée pour terrain impraticable, la rencontre est reportée au 26 avril 2026

Match n° 53964419 ENT. MOTTEVILLE X MARE 2 /US DOUDEVILLAISE 3

Rencontre non jouée pour terrain impraticable, la rencontre est reportée au 26 avril 2026

Match n° 53964423 US DES FALAISES 2 / STADE VALERIQUEAIS 2

Feuille de match FMI transmise hors délai,

Une amende de 20€ est infligée au club DE L'US FALAISES

Match n°53964421 AS CÔTE D'ALBATRE 1 / CANY FC 3

Réserve d'avant match confirmée du club AS CÔTE D'ALBATRE, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964512 US CAILLY 1 / CANTELEU FC 2



Rencontre non jouée pour terrain impraticable, la rencontre est reportée au 26 avril 2026

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964613 HELLANDES FC 1 / AS NORVILLE 1

Rencontre non jouée pour terrain impraticable, la rencontre est reportée au 26 avril 2026

Match n° 53964612 CSS MUNICIPAUX 3 / FC ROLLEVILLE 2

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 euros est infligée au club du CSS MUNICIPAUX

Match n° 53964609 RC ROUEN 1 / TANCARVILLE AC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, manque dirigeant banc de touche, une amende de 15 euros est infligée au club de TANCARVILLE AC

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 euros est infligée au club RC ROUEN

Utilisation d'une feuille match ne correspondant pas à la rencontre concernée, une amende de 17 euros est infligée au club RC ROUEN.

Feuille de match transmise hors délai, une amende de 20 euros est infligée au club RC ROUEN

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53964700 CANY FC 4 / US HERICOURT 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 03 mai 2026.

Match n°53964703 ES INTER SAINT ANTOINE 2 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.

Une amende de 20€ est infligée à l'AS PETIVILLE.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°54071904 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / REUNIOONNAIS FC 2

Match n°54071905 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Pour cause d'arrêté municipal, ces rencontres sont reportées au 26 avril 2026

Match n°54071903 A. ROUENNAISE DE FOOT 1 / FC GRUGNY 1

A la demande de la Commission, ce dossier est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°53964879 GAINNEVILLE AC 2 / FC ROLLEVILLAIS 3

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 03 mai 2026.

Match n°53964881 US EPOUVILLE 2 / SC OCTEVILLE SUR MER 4

La rencontre est reportée au 29 mars 2026

Match n°53964882 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5 / ROGERVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°53965006 ES ARQUES LA BATAILLE 2 / JS ST NICOLAS BETHUNE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'ES ARQUES LA BATAILLE.



Match n°53965007 AS DAVIGEL DIEPPE 1 / AS OUVILLAISE 1

Match arrêté à la 12ème minute.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale de l'Arbitrage, est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°54490245 A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY 1 / ST AUBIN FC 3

Forfait non déclaré de l'A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY 1

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0 point) à A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le ST AUBIN FC 3 sur le score de 3 buts à 0.

Inflige une amende de 168€ à l'A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY.

Match n°54490241 FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 / FC LIMESY 2

Feuille de match FMI envoyée hors délais, une amende de 20€ est infligée au FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53965218 ENT. MOTTEVILLE CROIXMARE 3 / AS COTE D'ALBATRE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant et délégué

Une amende de 10€ est infligée à ENT.MOTTEVILLE CROIXMARE.

Match n°53965220 US DES VALLEES 1 / AS DE LA FRENAYE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.

Une amende de 20€ est infligée à l'AS DE LA FRENAYE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°54162327 FC EPREVILLE 1 / GRPT ST AUBIN ST VIGOR 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.

Une amende de 20€ est infligée au GRPT ST AUBIN ST VIGOR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53965658 FC BIVILLE LA BAINARDE 2 / US ST MARTIN OSMONVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche.

Une amende de 15€ est infligée à l'US ST MARTIN OSMONVILLE.

Match n°53965660 FC TOTES 3 / ES AUMALOISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche.

Une amende de 15€ est infligée au FC TOTES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53991035 FC THOUBERVILLE 1 / AS5V 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au FC THOUBERVILLE.

Match n°53991036 US ST JACQUES SUR DARNETAL 2 / GRAND QUEVILLY FC 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.



Une amende de 15€ est infligée à l'US ST JACQUES SUR DARNETAL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°54072247 ES MONTIGNY LA VAUPLIERE 2 / ISNEAUVILLE FC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche.

Une amende de 15€ est infligée à ISNEAUVILLE FC.

Match n°54072248 GCO BIHOREL 3 / US DES VALLEES 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au GCO BIHOREL.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire,

Une amende de 20€ est infligée à l'US DES VALLEES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°53966684 FC YPORT 1 / US ST MACLOU BRIERE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'US ST MACLOU BRIERE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53968044 AS CANTON D'ARGUEIL 41 / FC BARENTINOIS 41

Constatant l'absence sur le terrain du FC BARENTINOIS 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait (0point) au FC BARENTINOIS 41 sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AS CANTON D'ARGUEIL 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ au FC BARENTINOIS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461484 CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS 41 / STADE DE GRAND QUEVILLY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968226 FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 / MAURICE.HOUPPEVILLE. MALAUNAY42.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC TOURVILLE LA RIVIERE, La rencontre est reportée au 5 avril 2026.

Match n° 53968227 CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 42 /CO CLEON 42



Pour non-utilisation de la FMI du fait de CAUDEBEC SAINT PIERRE FC, une amende de 30€ est infligée au CAUDEBEC SAINT PIERRE FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968317 AS FAUVILLAISE 41 / CAUX FC 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS FAUVILLAISE, La rencontre est reportée au 5 avril 2026.

Match n° 53968318 AS OUVILLAISE41 /US DOUDEVILLAISE 41

Pour non-utilisation de la FMI du fait de l'AS OUVILLAISE, une amende de 30€ est infligée à l'AS OUVILLAISE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 54072403 FC BARENTINOIS 42 / YVETOT FC 42

Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule:

« Le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. Toutefois, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée ».

- Considérant que les trois dernières rencontres de FC BARENTINOIS 41 en Départemental 1 Critérium Poule C sont :
 - FC BARENTINOIS 41 / ENT FC/ VM FCVILLAGE41 le 7 décembre 2025, FC NEUFCHATEL ENBRAY 41 / FC BARENTINOIS 41 le 1 février 2026, FC BARENTINOIS 41 / ENT SOMMERY VARENNE41 le 8 mars 2026.
 - Constatant qu'aucun joueur du FC BARENTINOIS 41 sont inscrits sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique n'a participé à deux des trois dernières rencontres de l'équipe de FC BARENTINOIS 42.
 - Pour ce motif, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 54072405 CAUX FC 42 / O PAVILLAIS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au CAUX FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 53968593 US SENNEVILLAISE 41 / ESPC St GILLES ETAIN 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US SENNEVILLAISE, La rencontre est reportée au 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968685 ESM GONFREVILLE 41 / SOLIDARITE S GOURNAY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'ESM GONFREVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K



Match n° 53968805 LE HAVRE S'PORT FOOT 41 / OLYMPIA'CAUX 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du LE HAVRE S'PORT FOOT, La rencontre est reportée au 5 avril 2026.

Match n° 53968809 GRPT St AUBIN St VIGOR 41 / RC HAVRAIS 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du GRPT St AUBIN VIGOR, La rencontre est reportée au 5 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969628 HELLANDES FC 42 / TRAIT D'UNION 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'HELLANDES FC, La rencontre est reportée au 3 mai 2026.

Match n° 53969629 FC ROLLEVILLAIS 41 / LE HAVRE 2012 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC ROLLEVILLAIS, La rencontre est reportée au 5 avril 2026.

COUPE JEAN MERAULT du 29 mars 2026

Match n°55520241 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / ST AUBIN FC 2

RAS

Match n°55520244 ST PIERRE DE VARENDEVILLE 1 / RC PORT DU HAVRE 1

RAS

COUPE ROBERT BALLUET DU 29 Mars 2026

Match n° 5552757 ENT DU LITTORAL 1 / AC BRAY EST FORGES 3

RAS

Match n°5552758 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / US AUFFAY 3

Match arrêté à la 65^{ème} minute, le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Le Président de la commission

M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission

M. MOGIS Michel